

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

En raison de l'absence de quorum constatée lors de la séance du 2 octobre 2024 à CAPTIEUX (33) à 18h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à captieux (33) le mercredi 9 octobre 2024 à 18h00, conformément à l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, par renvoi à l'article L5211-1 du même code, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.

Date de la convocation : 3 octobre 2024

Étaient Présents: M. BOUFFIN Yann, Mme BREQUE Claudie, M. DEDIEU Vincent portant pouvoirs de Mme PIQUEMAL Sophie et M. GILLE Hervé, Mme DESMOULIN Karine, M. DUFAY Michel, M. DUNOGUES Yves portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, M. FORET Thierry portant pouvoir de Mme LARRUE Marie, M. ICHARD Vincent, Mme MARIE Lucie portant pouvoir de M. DECLERCQ Cyrille, Mme MESPLES Olga, M. PAIN Cédric, M. SORE Serge portant pouvoirs de M. LANUSSE Denis et SAINTORENS Denis, Mme WEBER Sophie (arrivée 18h23).

Absents excusés (pouvoirs): M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, M. DECLERCQ Cyrille ayant donné pouvoir à Mme MARIE Lucie, M. GILLE Hervé ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. LANUSSE Denis ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme LARRUE Marie ayant donné pouvoir à M. FORET Thierry, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, Mme PIQUEMAL Sophie ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. SAINTORENS Denis ayant donné pouvoir à M. SORE Serge.

Absents : Mme ARDOUIN Aimée (excusée), M. BACHÉ Alain (excusé), M. BAUDE Vital (excusé), Mme BEAUMONT Patricia (excusée), M. BLANC-SIMON Jean-Luc, M. CARRERE Paul, M. DELUGA François, M. DURRIEU Michel, M. GLEYZE Jean-Luc (excusé), M. LAGRAVE Renaud, M. LASSALE Jean-Claude, M. MARTINEZ Manuel, M. MONNIER Philippe, M. PAPADATO Patrick, M. SARTRE Philippe (excusé), Mme TAPIN Maylis, M. TAUZIN Arnaud, Mme TOSTAIN Emmanuelle, Mme VALIORGUE Magali (excusée).

Deuxième convocation en l'absence de quorum constaté			
ELUS		VOIX	
Nombre élus en exercice	40	Nombre de voix maximum	97
Nombre de Présents	13	Représentant nombre de voix	51
Nombre de pouvoirs	8	Nombre de voix pour	47
Total présents et pouvoirs	21	Nombre de voix contre	4
		Nombre d'abstentions	

LABORATOIRE VIVANT

Plan de financement expérimentation Démonstrateur : Acquisition matériel piézométrique

Dans le cadre du projet de Laboratoire Vivant « Forêt de demain et Aménagement du territoire » porté par le Parc et soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Parc s'est rapproché de gestionnaires et propriétaires forestiers afin de mettre en œuvre des expérimentations visant à répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique et de transition des pratiques sylvicoles. 4 grandes orientations d'expérimentations ont alors été retenues :

- Implantation de lisières feuillues
- Irrégularisation de peuplements forestiers
- Maintien de milieux ouverts
- Rétention d'eau en forêt

Sur la thématique « Eau et Forêt », le Parc souhaite expérimenter aux côtés de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations, un travail d'adaptation du réseau de fossés forestiers afin de concilier les enjeux sur la ressource en eau.

Une parcelle de 130 ha en tête de Bassin Versant du ruisseau d'Origne, en situation de reconstitution post-incendie a été retenue. Il est prévu :

- La mise en place d'équipements permettant le suivi hydraulique de la nappe phréatique et des fossés (sondes piézométriques, courantomètre et station météorologique),
- Des travaux de reprofilage et de fossés forestiers sur un linéaire de 3200 m,
- La mise en place d'obstacles à l'écoulement de l'eau dans les fossés (embâcles, souches et branches ...).

L'opération fera l'objet d'un suivi pluriannuel pour documenter les intérêts et limites de la méthode.

Afin de documenter et d'adapter les travaux qui seront engagés sur la parcelle proposée par la Société Forestière, le Parc des Landes de Gascogne prévoit l'acquisition et l'installation de sondes piézométriques, avant que les travaux de reméandrage ne soient réalisés.

Le Parc naturel des Landes de Gascogne souhaite solliciter la Région Nouvelle-Aquitaine pour une aide de 18 400 euros à l'acquisition de matériel piézométrique.

Le plan de financement suivant est proposé :

Type de financement	Taux de financement	Montant de l'Aide en €
Région - Nouvelle-Aquitaine	80%	18 400,00 €
Syndicat mixte du PNR des Landes de Gascogne	20%	4 600,00 €
TOTAL	100 %	23 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à la majorité (4 voix contre de M. DUFAY Michel) :

- **D'ARRETER** le coût et le plan de financement du projet, dont le coût global est évalué à **23 000 €**
- **D'AUTORISER** le Président à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 21 octobre 2024

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte

Signé par : Vincent DEDIEU
Date : 21/10/2024
Qualité : PRESIDENT

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et mise en ligne le 23/10/2024